



Prix de thèses de l'École de droit de Toulouse - Session 2025

12 juin 2026

L'École de droit de Toulouse attribue des prix de thèses destinés à donner une visibilité particulière aux meilleurs travaux de doctorat en droit de l'Université Toulouse Capitole.

Ces prix visent à promouvoir les travaux menés au sein de l'École doctorale « Droit et Science politique », à les rendre visibles et accessibles rapidement.

Les prix de thèses sont :

- le prix *Gabriel Marty* (en Droit privé),
- le prix *Maurice Hauriou* (en Droit public),
- le prix *Jacques Cujas* (en Histoire du droit).

Chaque année, ils sont attribués aux docteurs toulousains au titre d'une soutenance l'année civile précédente lorsque leur travail a été proposé par le jury pour un prix. Ils consistent pour les thèses soutenues en 2024 en une aide financière à la publication.

Pour cette session 2025, sont récompensées cette année :

- prix Gabriel Marty : Madame **Anne-Sophie Cannac** pour sa thèse intitulée « L'autonomie de la volonté en droit international privé européen », préparée sous la direction de Madame Anne d'Abbadie d'Arrast et soutenue le 25 novembre 2024 au sein de l'Institut de Droit Privé (IDP). Le jury réunissait Mme Julie Bauchy, Mme Anne d'Abbadie d'Arrast, Mme Estelle Gallant, M. François Mailhe, M. Lukas Rass-Masson et M. Jean Sagot-Duvaurox.
- prix Maurice Hauriou : Madame **France Daumarie** pour sa thèse intitulée « L'acte d'administration juridictionnelle », préparée sous la direction de Monsieur le Professeur Xavier Bioy et soutenue le 11 décembre 2024 au sein de l'Institut Maurice Hauriou (IMH). Le jury réunissait M. Xavier Bioy, M. Alexandre Ciaudo, M. Fabrice Melleray, Mme Hélène Pauliat, M. François Seners et Mme Sophie Théron.